



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

DIMANCHE 2 JUIN 2024



La COLOR RUN est une course ou marche d'environ 5km sans chronométrage ni classement, où le but est de s'amuser entre amis et en famille. Lors de la course de la poudre colorée sera lancée sur les coureurs à chaque kilomètre.

A l'arrivée un jet de couleur groupé sera effectué par les participants pour une photo de groupe.

La COLOR RUN est organisée par le Comité des fêtes de Gevrolles.

● INSCRIPTION OBLIGATOIRE

L'inscription est le laissez-passer de l'épreuve, il permet d'obtenir le kit qui est distribué au point de départ.

Les participants ne possédant pas d'inscription ne peuvent pas participer à la manifestation, le Comité décline toute responsabilité pour les personnes n'ayant pas d'inscription.

Inscription possible sur place en fonction des places restantes.

● ÉPREUVES

L'événement est une épreuve d'environ 5 km. Le site de départ et d'arrivée est le même. Le parcours sera repérable par une signalisation (tracé au sol et flèches).

Les participants peuvent faire le circuit en marchant ou en courant.

● PARTICIPATION

Pour les enfants de moins de 8 ans, le circuit n'est pas conseillé cependant les mineures devront être accompagnées d'un adulte ou justifier d'une autorisation parentale (à accepter lors de l'inscription).

Pour les participants de moins de 15 ans, ils devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs accompagnants durant leur participation à l'événement, le Comité des fêtes de Gevrolles déclinant toute responsabilité à cet égard.

L'accès aux poussettes, vélos, trottinettes, animaux (et autres) est interdit.

● LANCEMENT

Un échauffement est prévu avant le départ avec la réalisation d'une chorégraphie pour une mise en jambe !

Distribution des kit à partir de 13h00 pour un départ à 14h30.

● REMISE D'UN KIT

Pour pouvoir accéder à l'événement, les participants devront obligatoirement passer par le point accueil afin de retirer leur kit composé d'une paire de lunettes, un sachet de poudre et un tee-shirt après présentation de leur inscription.

● CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque personne inscrite accepte ce présent règlement. La course n'est pas chronométrée et n'est pas une compétition. Aucun certificat médical n'est requis, cela engage le participant à être pleinement conscient et responsable de son état de santé concernant sa participation à la manifestation.

Le parcours n'est pas adapté aux personnes souffrant de handicap moteur, mal voyantes et souffrantes de problèmes cardiaques et respiratoires.

En cas de problème, l'organisateur ne peut être tenu responsable.

● ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à cet événement entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

● ÉQUIPEMENT

Les lunettes de protection sont fournies dès votre arrivée.

Même si la poudre colorée se nettoie facilement, nous vous conseillons de ne pas vous mettre sur votre 31 ! Une tenue décontractée, un tee-shirt blanc fourni dans le kit (ou un déguisement !) et des baskets feront largement l'affaire. Nous vous conseillons aussi, pour ceux qui veulent sortir leurs appareils électroniques et téléphones, de bien les protéger. L'organisation ne pourra être tenue responsable des taches et dégradations.

● SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

En cas de blessure les secours adaptés seront contacté pour une prise en charge.

● PARCOURS

Un plan sera affiché au départ de la course ainsi qu'un descriptif du parcours.

● ASSURANCE ET DOMMAGES ATTENTION !

Nous ne demandons aucun certificat médical pour la COLOR RUN, c'est un événement accessible à TOUS, il suffit de savoir marcher ou courir au moins 5km.

Une assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur de l'évènement.

Cependant, les inscrits se déclarent responsables de leur participation et doivent bénéficier d'une assurance individuelle en cas d'accident.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler la Manifestation pour cause météorologique afin de ne pas mettre les participants en périls. Toute modification de date ou de lieu est annoncée par l'Organisateur dans les plus brefs délais sur son site sur sa page Facebook. Avant de prendre des engagements importants pour participer à la Manifestation (p.ex. dépenses, frais d'hébergement, voyage etc.), le Participant est tenu de consulter le site internet de la Manifestation et/ou de se renseigner auprès de l'Organisateur le jour de la Manifestation. Tout report de la Manifestation ou tout déplacement de la Manifestation dans un autre lieu ne donneront lieu à aucun remboursement, les billets demeurant valables pour la Manifestation reportée ou déplacée. Si le participant souhaite un remboursement, seul la souscription à l'assurance lors de l'inscription sur le site Le-Sportif.com est valable.

● CLASSEMENT

Il n'y a pas de classement, a chacun son rythme.

● DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image lors de l'échauffement, durant l'épreuve, et lors de l'arrivée tout comme il renonce à toute poursuite à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image. Les images pourront être utilisées à des fins promotionnelles (non préjudiciables pour l'individu).

● COMPORTEMENT

RESPECTER :

- L'environnement accueillant l'événement : ne pas jeter de déchets sur le parcours, dans la nature ou dans la ville. Des sacs poubelles seront à votre disposition.
- La violence ou les comportements agressifs n'ont pas leur place sur la COLOR RUN. Nous préférons les sourires et les couleurs !
- L'alcool est interdit sur l'événement. L'organisation se réserve le droit d'interdire l'accès à l'événement à toute personne ne respectant pas ces conditions.
- Les organisateurs, les bénévoles et les participants...

Les membres du Comité des fêtes



COLORERZ
VOUS
BIEN!